

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal  
du 02 mars 2026 à 20h00

Nombre de conseillers : 27

Date de convocation : 17 février 2026

Présents : 23

Procurations : 2

Absents : 4

Quorum : atteint

Sous la présidence de : Mme Michèle LECKLER, Maire

**Membres présents :** BAPST Charles, BAPST Luc, BASTIAN Thomas, ECKERT Christian, ENGEL Christian, FISCHER Norbert, GOETZ Anne-Sophie, HEYER Jérôme, HORNECKER Sandrine, JAEGER Christiane, KRETZ Brigitte, LAUFFENBURGER Evelyne, LIBS Sylvain, LORENTZ Jean-Marc, PFISTER Jean-Philippe, ROESSLER Sabine, SCHWAB Véronique, SCHWENTZEL Martin, TEINTURIER Nicolas, VAUBOURG Elisabeth, WIMMER Gaëlle, WIEHLE Frédérique.

**Membres excusés :** BAPST André a donné procuration à Christiane JAEGER, GRUBER Martin, KIESLER Aurore a donné procuration à WIEHLE Frédérique, SCHNEIDER Sophie.

**Membre absent non excusé :** /

## 2026-09. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2026 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la séance du 15 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

**Vu** les articles L.2541-6 et L.2541-7 du code général des collectivités territoriales portant sur la désignation d'un secrétaire de séance,

**Vu** la réponse 35446 en date du 26 février 1996 de M. le Ministre de la Fonction Publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation portant sur l'application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales en Alsace-Moselle notamment en ce qui concerne la nomination d'un secrétaire de séance (Conseil d'Etat, 12 juin 1896, Marchand),

Le conseil municipal,

Après délibération,

► **DESIGNE**, M. RISPAL Florian, directeur général des services, comme secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme

Fait à Plobsheim, le 09 mars 2026

Michèle LECKLER, maire

Florian RISPAL, secrétaire de séance

